



Initiative sur la transparence



Le nouveau site du Centre de Confiance

#### Qui sommes-nous ?

Le Centre de Confiance appartient aux médecins vaudois membres de la Société Vaudoise de Médecine. Il permet d'obtenir la part des données du soin de la santé avec les assureurs, de défendre les intérêts du corps médical vaudois et d'offrir à chaque médecin une vue de ses statistiques personnelles. Il propose également l'échange électronique des données de facturation avec les assureurs qui l'acceptent.

► Lire la suite



Portrait: Dr J.-A. Haury

# courrier

## du médecin vaudois

Hôpitaux – médecins installés

Sortir du labyrinthe

# **Atrium** Equipement médical **Informatique** **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles



## **Connex ProBP 3400**

**WelchAllyn** a créé l'appareil de mesure de la tension artérielle le plus performant!

- **Technologie SureBP** (rapide et précise)
- Résultats fiables obtenus en seulement 15 secondes
- Batterie au Lilon (1 recharge = 100 mesures)

Nom.....  
Prénom.....  
Rue.....  
Code postal, ville.....  
E-mail.....

### **Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à**

#### **AC Atrium Concept SA**

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville  
tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06  
e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch  
www.atriumconcept.ch

**VIDY**  
MED

ROUTE DE CHAVANNES 11A  
1007 LAUSANNE  
TÉL. 021 622 87 87

## **VIDY-ORTHO SA**

- ◆ ORTHOPÉDISTE-BANDAGISTE
- ◆ Toute l'orthopédie technique sur mesure et préfabriquée
- ◆ SUPPORTS PLANTAIRES
- ◆ Prothèse, orthèse, corset
- ◆ SPÉCIALISTE EN BAS VARICES
- ◆ Location de cannes anglaises, etc.
- ◆ Vente de matériel médico-sanitaire

☐ à disposition au Centre Vidy-Med (à 100 m du giratoire de la Maladière)

# éditorial



Dr Henri-Kim de Heller

## Dossier 5

Les relations quotidiennes entre les médecins traitants et leurs confrères hospitaliers ne sont pas toujours au beau fixe. Notre *Dossier* montre que si dans les établissements périphériques la communication concernant le patient hospitalisé est plus fluide, il reste des axes de développement dans les échanges nécessaires et déjà améliorés entre les médecins installés et ceux du CHUV. Le *CMV* présente aussi un projet de plateforme d'information et de réception des plaintes (CHUV- SVM).

## SVM Express 12

- Diabète et Activité physique (p. 19) des problème de santé publique
- Economicité de traitement: nouvelle jurisprudence

## Portrait de membre 20

Sur le site internet du Dr Jacques-André Haury, on lit sous la rubrique Loisirs: «Bricolage, jardinage, badinage». Au-delà du plaisir de la rime, ces mots rappellent sans doute qu'il a, dans ses jeunes années, retapé des vieilles voitures, qu'il est proche de la nature et qu'il ne boude pas son plaisir de parler avec les gens. Rencontre avec une personnalité publique, peut-être moins connue qu'on ne le pense.

# L'hôpital et le médecin traitant, un couple usé ?

Combien de propos rageurs de confrères concernant les relations entre le médecin traitant et l'hôpital ai-je entendus! Que de colère quand on a le sentiment que le passage de son patient dans l'hôpital a perturbé la relation existante, a détruit un traitement médical difficilement introduit, sans qu'il y ait eu échange d'informations à ce sujet! Combien de confrères ont vu leurs patients «disparaître» chez des spécialistes d'hôpitaux!

Pourquoi n'y a-t-il quasiment plus de communication sur le parcours avant leur hospitalisation et tant d'oublis d'informer à leur sortie? Pourquoi ne demande-t-on pas si le médecin traitant possède des directives anticipées avant de réaliser des gestes héroïques parfois vains? Je sais que nombre de médecins traitants se reconnaîtront dans ces lignes, frustrés dans leur travail et surtout dans leur relation avec leurs patients. Cette communication difficile est aussi un souci permanent au sein de nombreux responsables de services.

Partant de ce constat, nous avons voulu, avec ce *CMV*, recenser ce qui se fait en ce moment concernant les échanges entre deux partenaires qui ne peuvent que travailler ensemble, pour le bien de tous.

Avec le Pr G. Waeber, nous avons relevé les contraintes, mais aussi les progrès d'un des services du CHUV soucieux d'amélioration dans ce domaine. Soulignons aussi que les nouveaux DRG, poussant au retour précoce au domicile, forcent à trouver des solutions et à adopter, de la part des médecins traitants également, d'autres modes de communication. Des procédures ont été mises en place, par exemple la plateforme entre le CHUV et la SVM qui a pour mission de trouver des solutions d'amélioration. N'hésitez pas à y déposer vos questions et observations. Les réseaux peuvent-ils être une solution? Probablement, selon les Drs G. Abetel et O. Bettens qui présentent ici une vision temporelle linéaire arrivant, au travers du réseau du Nord vaudois, à un intéressant résultat.

Rappelons enfin qu'à l'heure de TarMed toute prestation effectuée doit être rémunérée. Or, lors du séjour, c'est à l'institution hospitalière de prendre en charge les honoraires du médecin traitant considéré à ce moment comme un consultant externe, et cela ne doit absolument pas être un frein à la collaboration. Ce serait un mauvais calcul. Un bon téléphone est meilleur marché qu'une mauvaise sortie, synonyme de retour précoce à l'hôpital.

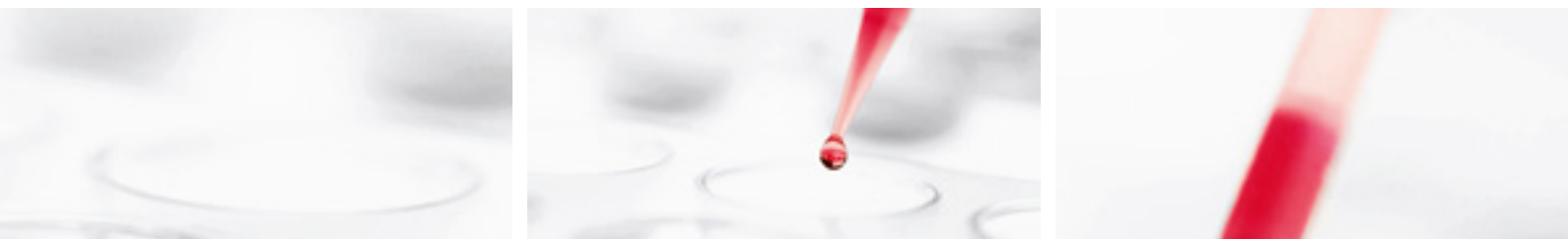
Si le temps où l'on amenait son patient à l'hôpital, échangeait avec le médecin qui l'admet, participait à la décision thérapeutique est révolu, celui des grandes structures labyrinthiques quelque peu confuses arrive aussi, je l'espère, à son terme.

L'ère de la communication retrouvée doit (va) commencer, au bénéfice notamment du malade.



## FutureLab devient **synlab** Suisse

« **synlab** combine l'offre complète et les connaissances d'un groupe international de laboratoires avec le suivi personnalisé des laboratoires de proximité.  
Nos clients reçoivent le meilleur des deux mondes ».



## Des synergies qui créent des valeurs

**BBR-ITC**  
Ch. d'Entre-Bois 21  
1000 Lausanne 8  
T 021 641 61 00  
F 021 641 61 01

**AMS Génétique**  
Ch. d'Entre-Bois 21  
1000 Lausanne 8  
T 021 613 70 40  
F 021 613 70 49

**Analysa (VD)**  
Rue d'Orbe 29A  
1400 Yverdon-les-Bains  
T 024 423 00 00  
F 024 423 00 01

**AMS Pathologie**  
Ch. d'Entre-Bois 21  
1000 Lausanne 8  
T 021 641 61 00  
F 021 641 61 01

**AMS-MNS**  
Av. de la Roseraie 72  
1211 Genève 4  
T 022 704 07 04  
F 022 704 07 10

**Analysa (NE)**  
Rue de la Serre 3  
2000 Neuchâtel  
T 032 729 99 70  
F 032 729 99 71

# dossier

5

Propos recueillis par  
le Dr Henri-Kim de Heller

## Service de médecine interne du CHUV

# Relations facilitées entre l'hôpital et les médecins installés

**Pour assurer l'ensemble des enjeux avant et après une hospitalisation, un dialogue rapproché entre le médecin traitant et le spécialiste est indispensable. A quelques mois de l'introduction des DRG, interview du Prof. Gérard Waeber qui a initié des réformes dans le Service de médecine interne du CHUV qu'il dirige.**

### Comment votre service fonctionne-t-il aujourd'hui dans ce domaine?

Une prise en charge hospitalière entraîne l'intervention d'une multitude de médecins, par exemple une quinzaine pour un syndrome coronarien. Ce morcellement de prise en charge et le manque de fil conducteur liés à des aspects multiples (activité 24 h/24, différents secteurs d'hospitalisation : urgences, soins intensifs, soins continus, étages, spécialistes, non-spécialistes, le fameux règlement des « 50 heures », etc.) nous ont conduits à préparer des programmes qui visent à garantir au mieux la continuité des soins.

Ce projet intitulé « GPS » (gestion proactive des séjours) vise à développer une prise en charge par filière sous une responsabilité médico-infirmière idéalement limitée à un nombre restreint d'intervenants et surtout à anticiper précocement le devenir du patient à sa sortie de l'hôpital. C'est dans ce contexte que nous avons instauré dans notre Service de médecine une nouvelle



## Ce qu'en pense...

Philippe Vuillemin

Médecin installé et député au Grand Conseil



Quand le soussigné s'est installé en 1985, passionné d'informatique, tout lui paraissait simple: sous peu il échangerait des courriers avec ses confrères hospitaliers qui en retour lui feraient parvenir par la même voie, imagerie, résultats de labo, voire s'entretiendraient avec lui au lit du patient commun par vidéo-conférence.

Las, rien n'est prêt, comme le confirme une demande de crédit à venir cet automne pour l'informatique de la FHV et pour le CHUV, rien de nouveau.

L'amélioration de la communication entre médecins hospitaliers et installés ne doit pas être un tigre de... papier. Il est urgent de concrétiser.

## Welch Allyn introduit un tensiomètre digital de haute précision

ConnexProBP™ assure grâce à sa technologie SureBP™ (brevetée) des mesures rapides et fiables de la pression artérielle et, grâce à FlexiPort™, un changement aisé de manchette.

Bonne nouvelle, l'appareil Connex SureBP™ 3400, un tensiomètre digital de Welch Allyn, un important fabricant mondial d'appareils médicaux, est désormais disponible en Suisse aussi. La technologie SureBP™ de Welch Allyn assure au Connex ProBP 3400



la prise de mesures rapides (en 15 secondes seulement) et précises de la pression sanguine.

Le Connex ProBP 3400 possède un design compact et robuste. Le dispositif

est très facile à utiliser et offre une alternative qualitative aux sphygmomanomètres mécaniques ou à mercure.

Le Connex SureBP™ 3400 est petit et tient facilement dans la main, il peut également être monté sur un statif roulant ou fixé au mur. Il est équipé de la gamme de manchettes FlexiPort™ qui se décline en de multiples tailles. Les manchettes FlexiPort™ ont été conçues pour être facilement interchangeable et réduire ainsi le risque et le coût d'une contamination croisée. Une batterie rechargeable au lithium-ion (Lilon) assure une autonomie d'environ 100 mesures, cela signifie moins de fréquence de recharge et moins d'interruptions de soins aux patients. La mémoire de l'appareil peut stocker jusqu'à 50 mesures et le transfert des données est assuré via Bluetooth® ou via la prise USB de l'appareil.

### Au sujet de Welch Allyn et AC Atrium Concept SA

Créé en 1915 et établi à Skaneateles Falls, NY, Etats-Unis, Welch Allyn est un des principaux fabricants mondiaux d'instruments de diagnostic médical à haute technologie. Avec 2500 employés dans 26 pays, Welch Allyn s'est spécialisé dans le développement d'appareils aidant le praticien à la détection précoce des symptômes d'une maladie et assurant un plus grand confort au patient.

Pour plus d'information sur la société: [www.welchallyn.com](http://www.welchallyn.com). AC Atrium Concept SA assure depuis 2001 la distribution d'une partie de la gamme Welch Allyn en Suisse romande. Pour plus d'informations sur notre société ou sur le Connex ProBP™, visitez [www.atriumconcept.ch](http://www.atriumconcept.ch) ou appelez AC Atrium Concept SA, tél. 021 784 16 74.



**RIGOLET SA**  
Depuis 1903 à votre service

Grand-Rue 92  
**1820 Montreux**

Tél. 021 963 07 08  
Fax 021 963 14 07

## Les cabinets médicaux sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé et membre de FiduciaireISuisse

**L'€uro chute**  
**Nos prix s'effondrent !**

[www.cadumed.ch](http://www.cadumed.ch)

*Nous sommes fermés en août 2011.*

**Streptop A, kit de 20 tests**  
**91.50 --> 79.50 --> 72.50 CHF !**  
*Et toujours -10% dès 10 et -15% dès 20 kits*

**Test de grossesse "Prélude"**  
**Sensibilité 20UI/L, kit de 25 tests**  
**65.50 --> 59.50 --> 50.10 CHF !**

57, av. Wendt  
1203 Genève

**CaduMed**  
Par un médecin  
Pour les médecins

Tél.: 022 949 1330  
Fax : 022 340 3651  
info@cadumed.ch

# dossier

➤ procédure de transmission de l'information à nos confrères installés. Chaque admission est suivie en principe par l'envoi dans les 24 heures au médecin traitant d'un « faxmed » qui résume les problèmes ayant motivé l'admission de son patient et les noms de ceux qui l'ont pris en charge. Mesure complémentaire aux relations personnelles, ce document facilite l'échange d'informations entre le médecin traitant et l'hôpital. Un nouveau programme de gestion informatique du dossier du patient complète cette procédure. Le regroupement électronique des dossiers ambulatoires ou hospitaliers des patients constituera certainement une aide pour optimiser les interfaces avec la médecine ambulatoire et facilitera la création de documents sous forme de « faxmeds » d'entrée ou de sortie. Nous souhaitons aussi établir l'ensemble des lettres de sortie via ce programme d'ici la fin 2011.

### Et tout marche bien ?

Il n'y a en principe aucune excuse permettant d'expliquer un défaut de transmission de l'information. Pour moi, cet échange devrait être simplement un acquis et un acte confraternel. Cela dit, n'oublions pas que le Service de médecine interne accueille plus de 3000 patients par an dans des unités où travaillent de nombreux médecins en tournus. Quelque 90 assistants sont en formation au sein des divers secteurs du Département de médecine. Nous prôtons une gestion proactive des séjours en privilégiant une responsabilisation plus marquée d'un nombre restreint de médecins, exigence qui comprend l'interface pré- et post-hospitalière. Le médecin traitant reste bien sûr le référent à long terme du patient et s'il existe parfois une difficulté à identifier le confrère responsable en cours d'hospitalisation en raison du nombre d'assistants, reconnaissons que nous avons tous bénéficié d'une formation hospitalière qui est requise et complémentaire à l'ambulatoire. Donc soyons également tolérants envers nos jeunes collègues, exposés à d'autres difficultés, inconnues il y a une vingtaine d'années.

### Comment gérez-vous la relation avec le médecin traitant ?

Nos assistants reçoivent une information stricte sur l'importance du contact téléphonique avec le médecin traitant du patient dont ils ont la charge. Ces échanges sont particulièrement importants dans les prises de décisions à moyen ou long terme. La connaissance de l'état de santé et du degré d'autonomie d'un patient avant son hospitalisation, ses projets de vie, l'existence ou non de directives anticipées et la connaissance du réseau familial sont autant de questions cruciales qui sont reprises à chaque visite en milieu hospitalier. Comment imaginer, par exemple, le retour à domicile d'un patient dont la compliance ou d'éventuels troubles cognitifs ont été sous-estimés sans connaître la perspective du médecin traitant ? Comment proposer des plans d'abstinence



d'alcool chez un patient admis pour une décompensation d'une cirrhose éthylique sans impliquer son médecin ? L'intégration du médecin traitant comme interlocuteur commence donc par s'assurer d'une transmission optimale, notamment par l'envoi du « faxmed » d'entrée. Il n'est pas rare que des investigations complètes chez un patient aient été effectuées en ambulatoire et que les rapports de ces examens arrivent trop tardivement en milieu hospitalier. Il s'agit souvent d'un simple défaut de communication bidirectionnelle. En cas de décès d'un patient, l'information à son médecin par l'hôpital est également cruciale.

### A votre avis, le médecin traitant a-t-il son mot à dire concernant les relations avec ses confrères du CHUV ?

Une enquête de satisfaction des médecins traitants vis-à-vis du CHUV a mis en évidence des points positifs, mais clairement aussi des axes d'amélioration : l'accès à l'information, l'identification précoce d'un interlocuteur unique, les méandres téléphoniques pour parler à un assistant, l'obtention rapide des dossiers informatiques à l'entrée et à la sortie d'un patient sont des points sur lesquels les médecins traitants posent un regard critique. Des remarques qui nous permettent d'intégrer leur vision dans nos objectifs d'amélioration institutionnels. L'étape suivante consistera à interroger les collaborateurs du CHUV sur leur avis concernant la relation avec le médecin traitant. Si elle est en général excellente, il faut reconnaître qu'il y a, là aussi, place pour quelques améliorations. Dans ce « partenariat privé-public », elles devraient concerner de très nombreux enjeux importants pour notre profession, notamment la relève médicale, la formation et la transmission de l'information.

# dossier



P.-A. Repond\*

## Enquête de satisfaction du CHUV auprès des médecins installés

# Suite mais pas fin!

**Nous revenons sur un sujet qui a déjà fait l'objet d'une information dans nos précédentes éditions, notamment le CMV 01/2010.**

Rappelons que trois objectifs d'amélioration ont été retenus à l'issue de l'enquête de satisfaction qui avait été menée en 2008 :

1. Les médecins installés doivent être mieux informés de l'hospitalisation de leurs patients.
2. Le médecin hospitalier responsable du patient doit être mieux identifié.
3. Les médecins installés doivent être impliqués dans la sortie du patient et le suivi de la prise en charge.

Un groupe de travail paritaire avec le CHUV, auquel participent, du côté de la SVM, la Dresse E. Gollut qui a succédé au Dr H. Burkhalter au comité de la SVM et le soussigné, a envisagé plusieurs pistes (voir CMV 01/2010). L'une d'elles consiste en un recours plus systématique au courrier électronique sécurisé sur la base des adresses – elles-mêmes sécurisées – mises à disposition gratuitement par la SVM pour ses membres (@svmed). Cette manière de procéder remplacera faxmed. L'interface technique entre CHUV et SVM est posée et peut être répliquée tant pour les hôpitaux de la FHV que pour les EMS.

Ce groupe s'intègre désormais dans un des axes de travail du partenariat DSAS-SVM, sous la rubrique réseaux.

### Vers un processus de traitement des plaintes

Dans ce contexte une nouvelle modalité d'amélioration de l'interface villes-hôpital a été envisagée pour certaines spécialités, mais pourrait être étendue à d'autres qui en ressentiraient le besoin, sous la forme d'un processus de traitement des plaintes. Un tandem formé d'un médecin de la ville et d'un médecin du CHUV sera amené à centraliser et traiter paritairement toutes les plaintes et incidents dans les relations villes-hôpital et qui seront ensuite quantifiés, qualifiés et accompagnés de recommandations. En cas de consensus, la recommandation sera mise en œuvre. En cas de désaccord, la spécialité devra arbitrer le différend. A défaut, le statu quo risque de se perpétuer.

On observe déjà des signaux encourageants dont il convient de s'inspirer pour la suite (voir l'interview du Prof. G. Waeber, pages 5-7).

L'enjeu pour les spécialités réside non seulement dans l'amélioration des interfaces villes-hôpital universitaire, mais pourrait être étendu à terme à la participation active à la gestion de l'information médicale, la formation et la régulation de l'offre le cas échéant. Il y a là un rôle central pour les sociétés de disciplines dont les organes sont représentatifs des différents secteurs de la médecine (hôpital universitaire, hôpital régional, cabinet et cliniques privées).

\*Secrétaire général





Dr Gilbert Abetel



Dr Olivier Bettens

## Nord vaudois

# Une nouvelle organisation pour une communication retrouvée

### L'évolution des relations entre l'hôpital et les médecins installés telle qu'elle est vécue et pilotée dans la région Nord-Broye.

A l'ère où les hôpitaux régionaux disposaient de services de médecine, de chirurgie, d'orthopédie, de gynécologie-obstétrique, de radiologie et d'un laboratoire, les rapports entre médecins hospitaliers et leurs confrères de la ville étaient excellents et faciles. Par exemple, les visites hebdomadaires au lit des malades se faisaient avec le chef du service de médecine. Soignants et patients en tiraient bénéfice. Ce « mini-réseau » marchait à la perfection.

Puis Orbe est devenu un CTR et Saint-Loup un hôpital de zone à l'avenir incertain. Les relations entre les médecins hospitaliers et les praticiens se sont distancées, les colloques se sont espacés, la communication est devenue plus difficile. Aujourd'hui, les hôpitaux de la région ont fusionné en donnant naissance aux eHnv. L'obstétrique et la pédiatrie ont migré à Yverdon; à la vallée de Joux, le plateau technique a été redimensionné, la mission de Saint-Loup devrait encore évoluer.

La responsabilité des praticiens dans le dépistage, le diagnostic précoce et le traitement des maladies a beaucoup augmenté. Les hospitalisations à but diagnostique ont été remplacées par des consultations spécialisées ou des examens technologiques performants. Le praticien demande donc moins souvent conseil à ses confrères hospitaliers. Les échanges concernant ses patients hospitalisés passent par le fax et non plus par un contact personnel. A noter que le site d'Yverdon organise avec les praticiens un colloque mensuel très suivi par les praticiens et les médecins chefs.

#### L'AMENOV assure le lien

Dans le but de fournir un interlocuteur aux eHnv, les médecins extra-hospitaliers du Nord vaudois ont formé une association

(AMENOV). Celle-ci délègue des représentants dans les structures de direction ou de pilotage de la région (eHnv, programme ForOmNV, Réseau Nord-Broye (RNB), notamment) Ponctuellement, l'AMENOV devrait aussi pouvoir garantir la participation active de médecins dans divers projets «réseau», par exemple lorsqu'il s'agit de préparer des retours à domicile précoces, d'étudier des nouveaux moyens de transmission des données médicales ou de travailler sur des filières de soins.

#### S'unir encore plus pour mieux faire face

Pour se préparer aux changements structurels inéluctables et, si possible, les infléchir au bénéfice de la population de la région et de sa santé plutôt qu'à celui des assureurs privés, plusieurs grandes institutions dont les eHnv, l'ASPMAD (autrement dit les CMS), le secteur psychiatrique et plusieurs EMS ont décidé, sous l'égide du RNB, de réfléchir à un rapprochement. L'essentiel du secteur sanitaire public et parapublic pourrait donc à terme s'intégrer en une seule organisation dont la mission engloberait l'ensemble des soins ambulatoires, hospitaliers, d'urgence, les prises en charge à domicile et les hébergements. Elle serait un lieu de formation des médecins de famille et pourrait abriter des cabinets de groupe ou devenir une « maison de santé ». Une telle organisation pourrait revendiquer, auprès de l'Etat, une certaine autonomie budgétaire et atteindre une masse critique qui lui permettrait de négocier et de contracter avec les assurances, dans l'optique du *managed care*.

Piliers du système de soins, les médecins gardent sur leurs patients une vision aussi privilégiée qu'irremplaçable; ils doivent donc prendre une part active à l'organisation qui se profile. Elle leur garantit une voix délibérative qui sera écoutée si elle se fait entendre de manière constructive, dans la ligne d'un partenariat public-privé comme celui qu'amorce la SVM.

## Dispositifs médicaux



### Vos plus-values grâce à un partenariat exclusif

- Réduction des coûts grâce au prix d'achat avantageux Viollier
- Rabais supplémentaire de 2 % lors de commandes via e-shop
- Choix étendu avec plus de 1'000 articles
- Aucun supplément pour la livraison et la commande de petites quantités
- Commandé aujourd'hui avant 17:00 h – livré demain par le Service clientèle
- Élimination des déchets spéciaux médicaux infectieux

[commande facile, achat à prix avantageux, livraison rapide](#)

**Viollier Morges SA** | Chemin du Crêt 2 | 1110 Morges | T +41 (0)21 804 93 63 | F +41 (0)21 804 93 64  
[contact@viollier.ch](mailto:contact@viollier.ch) | [www.viollier.ch](http://www.viollier.ch) | [Détail comme vision](#)

**CONSULTATION DE COUPLE**  
 LA PLATEFORME VAUD  
 0840 860 860

### Consultation de couple ou individuelle à toutes les étapes de la vie à deux

**Vous souhaitez aborder les questions relatives à des sujets tels que :**

- Communication
- Sexualité
- Désir d'enfant
- Questions éducatives
- Partage des tâches
- Famille recomposée
- Différences culturelles
- Argent
- Violence
- Retraite
- Perspective de séparation, de divorce

**Nous vous offrons douze lieux de consultation dans le canton pour :**

- Information, orientation
- Conseils, coaching
- Accompagnement, soutien
- Intervention de crise
- Thérapie de couple

Entretiens confidentiels et financièrement accessibles

**Pour nous trouver:** [www.consultationconjugale.ch](http://www.consultationconjugale.ch)

Bex	021 631 01 32	Orbe	021 320 34 61	Yverdon	024 557 20 00
Echallens	021 320 34 61	Oron	021 560 60 60	Lausanne:	
Montreux	021 631 01 32	Payame	021 560 60 60	Caritas Vaud	021 320 34 61
Morges	021 804 98 98	Renens	021 631 01 63	Csp	021 560 60 60
Nyon	022 365 77 00	Vevey	021 925 80 64	Profa	021 631 01 32

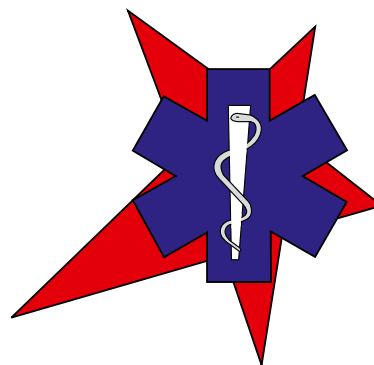
©2023 Département de la santé et de l'action sociale

CARITAS Vaud

Profa

CSP

**Face à l'urgence,  
 une équipe de professionnels  
 à votre service 24h / 24h**



*ambulances*

**S.T.A.R.**

**☎ 021 784 41 41**

# dossier



Dr Charles A. Steinhäuslin\*

**L'intervention d'un médecin extérieur lors d'une hospitalisation est comprise dans le forfait hospitalier.**

## Facturation de l'entretien de réseau

En effet, les factures médicales, par exemple lors de colloques de réseaux, sont à la charge de l'établissement. Le médecin doit donc adresser sa facture pour ce colloque de réseau à l'établissement qui l'a mandaté. Il est recommandé aux médecins interpellés pour assister à ces colloques de prendre contact préalablement avec l'établissement pour s'assurer de la prise en charge de leurs honoraires.

Lors d'une hospitalisation, l'assureur paie un forfait, correspondant aux 45% du forfait hospitalier, l'Etat étant responsable financièrement des 55% restants, ainsi que des éventuels déficits de l'établissement. Par conséquent, il est normal que l'assureur refuse de prendre directement à sa charge les honoraires d'un médecin consultant, car ceux-ci devraient être compris dans le forfait hospitalier. Les honoraires du médecin sont donc à la charge de l'établissement. Dans le canton de Vaud, le problème est réglé.

Dernièrement, le Tribunal fédéral a rendu une jurisprudence sur cette question. Dans le cas d'espèce, un médecin hospitalier, durant l'hospitalisation en division commune d'un patient, a téléphoné au médecin traitant du patient afin de l'informer et d'obtenir des renseignements quant au déroulement de l'hospitalisation, aux diagnostics, aux médicaments prescrits et aux modalités de prise en charge à la sortie. Le médecin traitant a adressé une facture à l'assureur du patient (prestation médicale en l'absence du patient position 00.0140), assureur qui a refusé de prendre en charge ces honoraires au motif que le patient séjournait en division commune hospitalière au moment où la prestation a été fournie. Dans son arrêté, le Tribunal fédéral a confirmé que la prestation fournie par le médecin externe relevait du traitement hospitalier et non d'un traitement ambulatoire. Il a donc rejeté le recours du médecin traitant et a jugé que sa prestation était incluse dans le forfait d'hospitalisation et ne saurait être facturée au titre de prestation ambulatoire. La Tribunal fédéral a, tout en ne l'excluant pas, laissé ouverte la question de savoir si le médecin avait droit à une rémunération de la part de l'hôpital pour sa prestation.

Comme mentionné ci-dessus, pour le canton de Vaud, la situation est réglée. Les honoraires sont à adresser à l'établissement requérant, charge à lui, le cas échéant, de tenir compte de ces frais lors de la prochaine négociation tarifaire.

\*Commission de modération des honoraires

# svm express

## Enquête vaudoise sur les patients diabétiques

**Dans le cadre du Programme cantonal Diabète, une enquête visant à caractériser les patients adultes diabétiques vaudois et à évaluer leur prise en charge sera conduite en septembre 2011 par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (IUMSP).**

En septembre prochain, les patients diabétiques recrutés par des pharmacies vaudoises tirées au sort recevront un questionnaire qu'ils rempliront à domicile. Ils auront la possibilité de communiquer le nom de leur médecin traitant pour la récolte de quelques données complémentaires. Ces données, traitées confidentiellement et conservées de façon anonyme, permettront de mieux connaître l'état de santé des patients diabétiques et d'adapter le développement du Programme cantonal à leurs besoins. Nous vous remercions d'avance de remplir le questionnaire que vous pourriez recevoir.

Prof B. Burnand et Dr PD I. Peytremann Bridevaux, Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) CHUV et Université de Lausanne

*La médecine de cabinet est la terra incognita de la recherche médicale. La plupart des études se font en milieu universitaire, hospitalier ou ambulatoire avec la sélection de patients*



*que cela implique alors que la majorité des malades sont suivis en cabinet. Pour que la pratique en cabinet trouve sa légitimité académique et soit mieux prise en compte dans les études et recommandations cliniques, il est primordial que nous prenions l'habitude de nous impliquer dans des projets de recherche tels que celui-là. Le comité de la SVM vous encourage donc vivement à participer activement à cette enquête.*

Dr J.-P. Pavillon, président de la SVM

## Flash Programme cantonal Diabète

### Exploration des besoins des professionnels de la santé et des patients

Au début de la mise en œuvre du Programme cantonal Diabète, on relevait un manque d'informations fiables sur les besoins des patient-e-s et des soignant-e-s dans les différentes régions du canton, informations nécessaires au développement et à l'implémentation du programme. Une investigation des besoins et des expériences des patient-e-s et des soignant-e-s a donc été conduite en 2010 par une équipe de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). Les résultats de cette étude sont disponibles sur [www.vd.ch/diabete](http://www.vd.ch/diabete).

### Campagne de sensibilisation et de dépistage

Une campagne de sensibilisation et de dépistage du diabète et des facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires a eu lieu fin novembre 2010. Quatre mille deux cent vingt-deux personnes ont été dépistées dans le canton. Ce dépistage a permis d'identifier une centaine de nouveaux cas probables de diabète. L'étude complète est disponible sur [www.vd.ch/diabete](http://www.vd.ch/diabete).

### Activité physique chez les patients diabétiques adultes – DIAfit

DIAfit est un programme qui s'adresse aux patient-e-s avec un diabète de type 2. Son objectif est de permettre à ces patient-e-s d'initier une activité physique encadrée par une équipe spécialisée pluridisciplinaire. A ce jour, sept centres DIAfit sont en activité dans le canton de Vaud. Les patient-e-s sont adressé-e-s au centre par leur médecin traitant. Pour en savoir plus: [www.diafit.ch](http://www.diafit.ch).

### Forums régionaux Diabète

Ces forums s'adressent aux médecins généralistes, internistes, diabétologues et spécialistes, infirmier-ère-s en diabétologie, en soins généraux ou spécialisés, diététicien-ne-s, podologues et pharmacien-ne-s. Ils ont pour but principal de faciliter l'échange d'informations concernant les projets de promotion de la santé et de prise en charge des patients diabétiques. Ils se dérouleront dans chacune des quatre régions sanitaires du canton et auront lieu en novembre et décembre 2011. Plus d'information sur [www.vd.ch/diabete](http://www.vd.ch/diabete).

Dresse I. Hagon-Traub, directrice du Programme cantonal Diabète



## Initiative pour la transparence

### Une action politique à ne pas manquer!

L'acceptation de la LAMal par le peuple en 1994 nous a permis d'espérer la transparence des comptes des caisses maladie. Un espoir hélas vite déçu qui a incité la Société médicale de la Suisse romande à proposer «une séparation nette entre l'assurance sociale et l'assurance privée» dans son manifeste publié en 2002 déjà.

Mais publier une belle idée n'est pas la réaliser. Ayant entendu plusieurs experts, nous avons acquis la conviction que cette séparation était fondamentale tant l'habileté des caisses maladie à contourner la loi à leur profit est grande, même au sein de l'assurance sociale.

L'épisode des réserves – que la loi a omis de cantonaliser – n'a-t-il pas montré que les assureurs n'hésitaient pas à charger au-delà de toute équité les assurés de certains cantons?

Il est temps d'agir, car il y a peu d'espoir du côté d'un parlement sous influence et obnubilé par les coûts. L'option d'une caisse unique ou publique, bien reçue en Suisse romande, est crainte par nos collègues alémaniques. Séparer l'assurance privée a donc tout son sens.

Le comité d'initiative pour la transparence de l'assurance maladie réuni et son secrétariat constitué, l'essentiel reste à faire: récolter les 100 000 signatures requises. Ce devrait être facile avec les 35 000 membres de la FMH, mais, à mi-parcours, je peux vous dire qu'il n'en est rien et qu'une forte implication de chaque médecin est essentielle.

Signez, faites signer et demandez à vos patients de signer l'initiative que vous trouvez encartée dans ce numéro du CMV!

Pierre-Alain Schneider, président du comité d'initiative  
Plus d'informations sur [www.initiative-transparence.ch](http://www.initiative-transparence.ch)



### Distribuez 40 cartes comme celle encartée dans ce numéro!

Les initiants cherchent un maximum de personnes – pas forcément des médecins! – dans toute la Suisse:

- qui s'engagent chacune à distribuer une carte comme celle encartée dans ce numéro;
- à au moins 40 personnes, qui elles-mêmes s'engagent chacune à récolter et renvoyer, d'ici fin décembre 2011, si possible quatre signatures de citoyens suisses votant dans la même commune: le port est payé!

Ce faisant, les signatures pour l'établissement de cette initiative auront été récoltées.

Il reste trois mois pour réussir!

Engagez-vous! Indiquez le nombre de cartes souhaité (40 ou 80, ou 120, etc.), votre adresse et envoyez votre commande:

- par courriel à l'adresse e-mail: [info@amge.ch](mailto:info@amge.ch)
- par fax au numéro 022 781 35 71
- par courrier à l'adresse suivante: AMG – Initiative fédérale «Pour la transparence de l'assurance-maladie»  
Rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève

Merci à tous de votre engagement!

Pour tout savoir sur l'initiative transparence:  
[www.initiative-transparence.ch](http://www.initiative-transparence.ch)

Dr Jean-Pierre Pavillon, Membre du Comité d'initiative

# Facturer par Internet: Sans papiers, connexion instantanée

## Votre gestion sur la «toile»

Tout ce dont vous avez besoin se trouve sur la «toile». Totalement indépendant du lieu et de l'heure, vous avez accès à toutes les fonctions nécessaires à la bonne gestion de votre cabinet médical. Ceci sans vous préoccuper des mises à jour tarifaires ou autres, de la sauvegarde de vos données et à des conditions défiant toute concurrence. La Caisse des Médecins l'a mis au point pour vous.

**Conseils + services + logiciels = Caisse des Médecins**



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

### CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud  
Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier  
Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69  
[www.caisse-des-medecins.ch](http://www.caisse-des-medecins.ch)  
[vaud@caisse-des-medecins.ch](mailto:vaud@caisse-des-medecins.ch)

# svm express

Courriel du comité

## Le Centre de Confiance de la SVM ouvre son nouveau site internet

**Accessible à l'adresse [www.cdcsvm.ch](http://www.cdcsvm.ch), ce nouveau site partage avec le site de la SVM un mode de navigation simplifié afin d'épargner un nouvel apprentissage à l'utilisateur et rendre son expérience plus agréable.**

Ce nouveau site web se distingue de l'ancien par plusieurs aspects touchant aussi bien le côté technique que visuel. Il reprend pourtant les fonctionnalités de l'ancien site et permettra au Centre de Confiance de fournir à ses usagers encore davantage de services et d'informations dans le futur.

Le site ainsi que ses pages sont accessibles librement, sans introduction de mot de passe ou quelconque certificat. Toutefois, certains services requièrent toujours une authentification de la part du médecin comme: la nouvelle interface d'interrogation CoverCard – l'espace de téléchargement de la clé de sécurité – le module permettant de consulter les statistiques personnelles (après envoi des factures électroniques) – le module de facturation DeFacto (pour les

membres abonnés). A noter que tous les codes d'accès ont été conservés à l'identique et que la hotline est à votre entière disposition pour vous en fournir de nouveaux en cas de perte.

Les contenus des pages sont dorénavant structurés en cinq grandes rubriques: le CdC contenant les informations relatives à son activité et au système d'adhésion, les services, l'assistance, les contacts et enfin les actualités du CdC.

A l'occasion de sa mise en ligne, un formulaire de feedback vous permettant de faire connaître votre avis sur le nouveau site web a été intégré et peut être appelé depuis la marge droite du site. N'hésitez pas à l'utiliser ou envoyez vos commentaires à l'adresse [webmaster@cdcsvm.ch](mailto:webmaster@cdcsvm.ch).

Nous espérons que vous trouverez ce nouvel outil de communication à la fois utile et pratique à utiliser, et nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de rester informés.



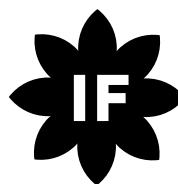
## Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01

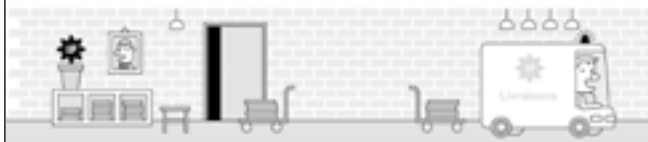
**Pour vos dossiers médicaux  
personnalisés et tous vos  
imprimés médicaux**



**IMPRIMERIE  
FLEURY**

IF Imprimerie Fleury Sàrl  
Rue des Petits-Champs 13  
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19  
F 024 425 62 12  
info@imprimeriefleury.ch  
www.imprimeriefleury.ch



Clinique de  
**La Source**  
Lausanne



La qualité au service de votre santé

La Clinique de La Source a le plaisir  
d'accueillir dans son enceinte, dès le 1<sup>er</sup>  
septembre 2011, le cabinet médical du

### **Docteur Lanfranco M. GAZZOLA**

Spécialiste FMH en Chirurgie, FACS  
Chirurgie thoracique, viscérale  
et laparoscopique

**Avenue Vinet 28 - 1004 Lausanne**

Tél.: **021 323 10 45**  
Fax: **021 323 29 29**  
e-mail: **dr-gazzola@bluewin.ch**

Leader dans son domaine, la Clinique de La Source est reconnue pour la qualité des soins et les prestations de premier ordre qu'elle offre grâce à un personnel soignant hautement compétent et des médecins associés tous qualifiés dans leur spécialité: Oncologie médicale et chirurgicale, chirurgie laparoscopique digestive, cardiologie interventionnelle, chirurgie orthopédique et neuro-chirurgie, urologie, gynécologie et obstétrique, chirurgie esthétique.



THE SWISS  
LEADING  
HOSPITALS

Avenue Vinet 30  
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33  
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch  
clinique@lasource.ch



## À COMMANDER ET CONSOMMER SANS RÉSERVE!



**QUE VOUS SOYEZ RANDONNEUR, NAVIGATEUR, TOURISTE,  
PASSIONNÉ PAR LA NATURE, GOURMAND OU... SIMPLEMENT  
CURIEUX, ALORS LE GUIDE DU LÉMAN EST FAIT POUR VOUS!**

inedit En vente au prix de **CHF 39.-** auprès d'**Inédit Publications SA**, av. Dapples 7,  
CP 900, 1001 Lausanne, tél. +41 21 695 95 95, info@inedit.ch, www.inedit.ch



# svm express

## Lu pour vous

Après *Médecin des sans parole* et *Médecine des confins de la vie*, le Dr Pierre Corbaz, généraliste et philosophe (lire aussi son portrait dans le *CMV6-2009*) vient de faire paraître *Protection et liberté dans les confins de la vie*. Faut-il – et quand le faut-il – agir par précaution, appliquer les mesures de contrainte, interdites puisqu'elles vont à l'encontre de la volonté du patient, pour éviter des dommages? Les soignants doivent-ils privilégier la sécurité d'un patient vulnérable au prix de sa liberté? Analyse et réflexions éthiques d'un praticien dont la pensée se nourrit aussi de son expérience auprès de patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies du grand âge.

Edition de l'Aire, ISBN: 9782881089077. CHF 30.-



### Cicéron et Hippocrate

## Economicité de traitement: nouvelle jurisprudence

Véronique Matthey, juriste



En fin d'année dernière, le Tribunal fédéral (TF) a admis qu'une critique pertinente et un contrôle efficace de la fiabilité des statistiques présentées par les assureurs, dans le cadre des procédures d'économicité de traitement, nécessitent un accès à la liste nominative du groupe de comparaison et à la répartition des coûts, sous forme rendue anonyme, pour chaque médecin du groupe de comparaison.

Pour établir l'existence d'une polypragmasie, le TF admet depuis longtemps le recours à la méthode statistique. Cette dernière consiste à comparer les frais moyens causés par la pratique d'un médecin particulier avec ceux causés par la pratique d'autres médecins travaillant dans des conditions semblables. Selon la jurisprudence, cette méthode est concluante seulement si les caractéristiques essentielles des pratiques comparées sont similaires, si le groupe de comparaison compte au moins dix médecins, si la comparaison s'étend sur une période suffisamment longue et s'il est pris en compte un nombre assez important de cas traités par le médecin contrôlé.

La polypragmasie est donc admise lorsque les notes d'honoraires communiquées par un médecin à une caisse maladie sont, en moyenne, sensiblement plus élevées que celles des autres médecins pratiquant dans une région et avec une clientèle semblable alors qu'aucune circonstance par-

ticulière ne justifie la différence de coût. Une marge de tolérance est toutefois admise. Elle sert à tenir compte des particularités et des différences entre cabinets médicaux ainsi que des imperfections de la méthode statistique.

Le Tribunal fédéral a en revanche admis, dans une décision rendue le 15 décembre 2010, qu'une critique pertinente et un contrôle efficace de la fiabilité des statistiques présentées par les assureurs nécessitent un accès plus étendu aux données du groupe de comparaison: d'une part, seule la connaissance du nom des médecins composant le groupe de référence permet effectivement de vérifier si des praticiens particuliers figurent dans la liste alors qu'ils appartiennent à un autre groupe ou si d'autres praticiens ne figurent pas dans la liste alors qu'ils devraient s'y trouver. D'autre part, seule la connaissance de façon anonyme de la répartition des coûts pour chaque médecin du groupe de comparaison, à savoir la connaissance des mêmes données « anonymisées » que celles produites par Santéuisse le concernant pour chacun des médecins du groupe mentionné, permet au praticien contrôlé de se situer concrètement par rapport à ses confrères et d'être mieux à même de produire une défense ciblée et pertinente.

En l'absence de telles données, le TF considère que le droit d'être entendu du médecin contrôlé n'est pas respecté.

## La proximité, est-ce important ?

Dans un contexte de plus en plus globalisé, où l'accès à l'information permet de trouver de plus en plus loin chaque besoin, la proximité a-t-elle encore quelque chose à défendre ?

La société Marcel Blanc & Cie SA, qui fête ses 50 ans cette année, a voulu répondre à cette question en se basant sur son expérience. Ses jeunes dirigeants, enthousiasmés à l'idée de faire passer leur ressenti aux lecteurs, ont mis en exergue certains points concernant la proximité. En voici la substance :

Pour nous, la proximité anime et structure le tissu local de chaque société. Par exemple il serait inconcevable de prendre des leçons de musique régulières à l'autre bout de la planète si l'on peut en bénéficier juste à côté de la maison. De même pour les achats, qui sont habituellement faits autour de chez soi pour la majeure partie de la population. De cette manière des liens se forment et un modèle économique bien plus moderne que l'on croit perdure.

Si ce n'est pas tant un problème aujourd'hui de trouver et de se fournir à l'étranger, nous pensons que c'est plutôt le besoin de sentir que les biens et les

services vont être commercialisés dans la durée qui importe au consommateur pour le futur. Il n'y a que lorsque l'on ne désire pas bénéficier de services à long terme que l'on peut procéder ainsi, et cela fonctionne en général correctement du moment que l'on attend peu, voire pas de prestations complémentaires.

A un niveau plus social, la proximité engendre des contacts avec les personnes de la région. Notre société et son personnel sont issus du caractère romand et forment une entité unique faite de culture et de connaissances du marché local. Nous pensons que c'est un atout, que les clients le ressentent dans les échanges et y trouvent même un certain plaisir. Nous voulons et tenons à garder cette proximité de culture avec les médecins et le milieu médical qui nous entoure.

Pour terminer, si la proximité tient à garder ses atouts, elle doit aussi savoir être discrète quand il faut aller chercher le meilleur produit dans d'autres lieux parce

que nous tenons à garder un excellent niveau de qualité de nos produits ainsi que de nos prestations. La société Marcel Blanc & Cie SA est certaine de pouvoir répondre à des demandes très exigeantes tout en gardant un fort esprit de partenariat avec les médecins, en apportant tous les bénéfices de la qualité liés à ceux de la proximité.

Cet article a été rédigé par S. Matthey-de-l'Endroit et N. Wildbolz, dirigeants des entreprises Marcel Blanc et Cie SA au Mont-sur-Lausanne et SteriSwiss Vaud SA à Cugy.

Fournisseur de matériel médical ainsi que de prestations de service. Et fournisseur de prestations en stérilisation externalisée pour les cabinets médicaux.

Si vous souhaitez réagir, nous accueillons volontiers vos remarques à l'adresse: [matthey@marcel-blanc.ch](mailto:matthey@marcel-blanc.ch)  
Marcel Blanc & Cie SA, En Budron C2, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021 654 30 80, [www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch), [www.marcel-blanc-shop.ch](http://www.marcel-blanc-shop.ch)  
SteriSwiss Vaud SA, chemin des Dailles 12, 1053 Cugy, tél. 021 731 30 22, [www.steriswiss-vaud.ch](http://www.steriswiss-vaud.ch)



**SERVICE CERTIFIÉ**  
POUR LE RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Déchargez-vous du travail exigeant de stérilisation et profitez des avantages financiers pour vous recentrer sur l'exercice de la médecine. [www.steriswiss-vaud.ch](http://www.steriswiss-vaud.ch)

SteriSwiss Vaud SA | chemin des Dailles 12 | 1053 Cugy VD  
021 731 30 22 | [info.lausanne@steriswiss.ch](mailto:info.lausanne@steriswiss.ch)



COMPÉTENCES EN MILIEU OPÉRATOIRE DEPUIS 1961

Votre partenaire pour le conseil, l'investissement et la maintenance de matériel médical fête ses 50 ans!

**2011** marque aussi l'arrivée d'un nouveau service: un shop en ligne [www.marcel-blanc-shop.ch](http://www.marcel-blanc-shop.ch) qui vous permet de commander toute l'instrumentation et nos consommables d'un simple clic!

Votre satisfaction est notre objectif.

[www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch) - [info@marcel-blanc.ch](mailto:info@marcel-blanc.ch) - En Budron C2  
1052 Le Mont-sur-Lausanne - T 021 654 30 80 - F 021 652 44 10



Distribué gratuitement  
chez les gynécologues,  
les pharmacies partenaires  
et sur le site [www.babyplanet.ch](http://www.babyplanet.ch)

**Nouvelle édition 2011!**



Petit guide pratique à l'usage des nouveaux papas



Des services personnalisés à l'écoute de vos besoins



## VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

Avant d'être des entreprises, nous sommes une association humaine de compétences pour garantir le meilleur suivi biologique et médical des patients et offrir l'outil le plus adapté au corps médical.

**aurigen**

centre de génétique et pathologie  
[www.aurigen.ch](http://www.aurigen.ch)

• LAUSANNE •

*Offrir un diagnostic  
médical de qualité*

**polyanalytic**

analyses médicales  
[www.polyanalytic.ch](http://www.polyanalytic.ch)

LAUSANNE • MORGES • NYON  
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

*Garantir le meilleur  
suivi biologique*



● membre du réseau medisupport



## Web prescription, le partenariat gagnant entre votre cabinet et notre laboratoire

### Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse  
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique

**aurigen**

centre de génétique et pathologie

• [www.aurigen.ch](http://www.aurigen.ch) •

*Offrir un diagnostic  
médical de qualité*

**polyanalytic**

analyses médicales

• [www.polyanalytic.ch](http://www.polyanalytic.ch) •

*Garantir le meilleur  
suivi biologique*



● **membre du réseau medisupport**

LAUSANNE • MORGES • NYON • NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS